



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 4867

Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de lui faire connaître le nombre d'étudiants entrés en première et en deuxième année de médecine au cours des années 2004, 2005, 2006 et ses prévisions de relèvement du numerus clausus pour les années 2007 et 2008.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a augmenté à partir de la rentrée 2002 le nombre de nouveaux étudiants en médecine pouvant s'inscrire en seconde année de premier cycle des études médicales dite PCEM2 (numerus clausus des études de médecine). Pour la rentrée 2008, il sera porté à 7 300. Il était fixé à 4 700 à la rentrée 2002, 5 100 à la rentrée 2003, 5 550 à la rentrée 2004, 6 200 à la rentrée 2005, 7 000 à la rentrée 2006 et 7 100 à la rentrée 2007. D'autre part les étudiants présents en première et deuxième année de médecine figurent dans le tableau suivant :

À LA RENTRÉE	2004/2005	2005/2006	2006/2007	COMMENTAIRES
1re année PCEM1	24 584	27 429	29 142	Y compris les redoublants
2e année PCEM2	5 772	6 437	7 211	Y compris les redoublants

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4867

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2007, page 5781

Réponse publiée le : 6 mai 2008, page 3857